



Le Lien

Bulletin sectoriel Ahuntsic-Ouest

AREQ
CSQ

Janvier 2013
Volume 15, numéro 2



RÉFLEXIONS HIVERNALES... EN ATTENDANT LE PRINTEMPS

L'année 2013 est bien entamée. Je vous la souhaite généreuse en santé, en réussite dans vos projets et en joies quotidiennes. Cette année 2013 s'annonce déjà tout en rebondissements : sommet sur l'éducation en février, débat sur les coûts de santé et le vieillissement, dépôt du rapport D'Amours sur les régimes de retraite, projet de loi sur « Mourir en toute dignité », débat sur la laïcité, etc. Ces sujets nous interpellent tous comme citoyennes et citoyens engagés dans l'évolution de notre société. Sans

oublier notre dossier Indexation...

En effet, le rapport du Comité consultatif sur les services aux retraités et l'indexation a été rendu public par la CARRA, le 22 janvier. Ce rapport contient des pistes de solution, mais aucune recommandation car les membres dudit comité n'ont pu en venir à un consensus et c'était la condition sine qua non pour que le président fasse des recommandations. Vous pouvez consulter ce document, maintenant disponible sur le site de l'AREQ.

Que devons-nous faire? Reprendre l'action? Les visites chez les députés dont un grand nombre ne connaissent pas nos revendications? Les manifestations? Les pétitions? Durant ce temps, notre pouvoir d'achat diminue toujours et je continue de considérer cela comme une injustice car d'autres employés de l'État reçoivent une rente pleinement indexée au coût de la vie... Nous répondrons aux mots d'ordre que l'AREQ nationale proposera pour faire avancer notre dossier et nous participerons aux actions décidées au niveau national et régional.

Notre secteur s'est enrichi de huit nouveaux membres au cours de 2012 : Edith Bertrand, psycho-éducatrice, Marie Charbonneau et Cécile Chaume, toutes deux enseignantes de cégep, Sylvie Hénault, infirmière, Gilbert Lachaine, technicien soutien en enseignement supérieur, Claudette Leblanc et Efthimia Papageorgiou-Karachaliou enseignantes et Louise Trudel, technicienne soutien en enseignement supérieur. Nous leur souhaitons une excellente retraite, de la santé pour réaliser leurs projets et les invitons à participer à la vie de notre secteur, selon leurs disponibilités. Nous pouvons les assurer d'un accueil chaleureux et de notre désir de les voir s'intégrer activement à notre groupe.

Nous soulignerons au cours du mois de mars les années de retraite par multiples de 5. Ainsi les personnes retraitées en 2007, 2002, 1997, 1992, 1987, etc recevront une invitation particulière, soit par courriel ou par courrier postal, au dîner du 20 mars.

(suite page 3)

SOMMAIRE

Réflexions hivernales...en attendant le printemps .	1-3
In Memoriam	2
Prévention	2
Vous nous avez dit	3
Régimes de retraite. mythes et réalités	4-5
L'aide en Haïti passe par l'ÉKOLAJ	5
Répertoire des rabais pour les aînés	6-7
Un rappel du Comité rég. d'action sociopolitique .	7
Les coûts de la santé et les personnes aînées	8
Forage de puits de pétrole en Gaspésie	9
Les anniversaires à Ahuntsic-ouest	10
Assemblée générale sectorielle	10-11
Journée internationale des femmes	11
Photos du dîner de Noël 2012	12

BULLETIN SECTORIEL

Responsable du bulletin: Lise Labelle

Conception et mise en page: Jean-Guy Marcotte

Reproduction en page couverture: oeuvre de Denis Bergeron

Révision linguistique: Lise Labelle

Collaborateurs: Lise Labelle, Monique Lalonde-Hazel, Gaétane Lebel-Fillion, Jean-Guy Marcotte, Jean-Guy Roy

Prochaine publication: juin 2013

Tirage: 520 exemplaires

PRÉVENTION



Que faire en cas d'agression, de fraude ou de vol? Comment améliorer la sécurité dans votre maison? Comment diminuer les risques d'être une victime?

Il y a différentes formes d'abus

envers les personnes aînées:

- les abus financiers s'accompagnent très souvent de chantage et de menaces,
- les abus physiques et sexuels,
- les abus psychologiques.



La négligence envers une personne c'est quelques fois omettre de lui fournir des soins essentiels, la priver de nourriture, de visites fréquentes, de médicaments essentiels...

Que faire si, malgré vos précautions, vous êtes la cible d'un de ces actes criminels?

Les intervenants du service de police de quartier donneront une conférence sur les fraudes et la maltraitance des aînés:

Mercredi 17 avril 2013 à 13 h 30
à l'Institut culinaire St-Pius X, 9955, rue Papineau

Jean-Guy Marcotte

P.S. Je prendrai vos inscriptions. (450 434-2175)

ADRESSE DU SITE WEB

ahuntsicouest.areq.ca/

IN MEMORIAM

Depuis la parution du numéro de septembre 2012, nous déplorons le décès de deux membres du secteur, Jean-Marie Léonard, le 5 novembre et Claude Létourneau le 2 décembre. Claude avait fêté la rentrée avec nous, en septembre dernier.

Plusieurs membres ont aussi perdu un proche au cours de cette même période. Gabrielle Richard a perdu un frère au début de novembre. Pierre Bellisle, frère de Huguette est décédé le 17 novembre. Edmond Perry, époux de Claire Longpré est décédé le 2 décembre. Maurice Langlois, époux de Pierrette Limoges-Langlois est décédé le 14 décembre. Adrienne Parent, sœur d'Élise est décédée le 17 décembre, Jacqueline Longpré, belle-sœur de Claire est décédée le 27 décembre et la mère de Monique Séguin est décédée le 15 janvier.

À toutes les familles dans le deuil, nous offrons nos plus vives condoléances.

VOUS NOUS AVEZ DIT.....

En septembre dernier, nous avons envoyé un sondage à tous les membres du secteur. Cinquante-sept nous l'ont retourné, complété, soit 11%. Les membres qui ont répondu se partagent ainsi : 40 femmes, 17 hommes; 37 ont choisi ce secteur tandis que 20 y ont été affectés. Quatre personnes ont moins de 5 ans de retraite, 12 sont retraitées depuis 5 à 10 ans, 16 depuis 11 à 15 ans, 17 depuis 16 à 20 ans, 6 depuis plus de 20 ans. Trois membres ont moins de 60 ans, 7 ont entre 60 et 64 ans, 19 ont entre 65 à 70, 12 ont entre 70 et 74 ans, 6 ont entre 75 et 80 ans et 8 ont plus de 80 ans. Concernant l'âge et le nombre d'années à la retraite, quelques membres n'ont pas répondu, mais avec les réponses obtenues, on peut dire que l'âge moyen des personnes retraitées de notre secteur se situe à 68 ou 69 ans avec une moyenne de 15 à 16 ans de retraite.

Concernant la transmission de l'information, vous n'aviez que des notes positives à nous donner; votre évaluation se chiffrait 4,5 sur 5. Nous allons continuer dans le même sens. Au sujet des activités, vous avez donné 4,37 pour les déjeuners et 4,25 pour les dîners. En suivi à vos remarques au sujet du dîner de Noël de cette année, nous organiserons celui de l'an prochain, plus tôt dans le mois de décembre.

Nous vous avons demandé quelles étaient vos attentes et nous vous avons fait quelques suggestions à cet égard. Ainsi 30 répondants aimeraient que l'on organise des dîners-causeries et 25, des visites de quartier. Une dizaine de suggestions différentes nous sont parvenues, mais elles ne sont le choix que d'une personne à la fois. Par exemple, une personne suggère une visite d'un jour au Musée des civilisations de Québec, une autre un cours d'activité physique, une autre une conférence sur la laïcité. Lorsque vous pensez à suggérer une activité, parlez-en à d'autres membres pour connaître leur intérêt et, dans l'affirmative, faites-nous votre suggestion au nom d'un groupe.

Au sujet de l'entraide, trois personnes ont manifesté le désir de recevoir des appels d'amitié et une dizaine ont offert leurs services pour faire des appels. Nous verrons à organiser un jumelage très prochainement. Plusieurs des personnes qui ont répondu au sondage nous ont dit qu'elles ne pouvaient pas prendre d'engagement envers le secteur car elles sont déjà très occupées ailleurs et c'est très bien ainsi car les proches qui ont besoin de nous, c'est une priorité.

Après avoir pris connaissance de vos commentaires, je puis vous assurer que le Conseil sectoriel continuera de travailler pour vous, avec vous, en accord avec la mission de l'AREQ, soit promouvoir et défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes âgées et contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste.

Lise Labelle

RÉFLEXIONS HIVERNALES... EN ATTENDANT LE PRINTEMPS (LA SUITE)

Enfin, je profite de ce billet pour vous convoquer à l'Assemblée générale sectorielle qui aura lieu le vendredi 10 mai, à 9 h 30, à l'Institut culinaire St-Pius X, 9955, rue Papineau. Venez adopter le plan d'action 2013-2014 et le budget pour le réaliser, après avoir reçu les différents rapports de l'année 2012-2013. Il y aura élection au poste de la 1re vice-présidence, de la trésorerie, du secrétariat et un 1er conseiller ou une 1re conseillère. Nous devons aussi élire cinq délégués pour le Congrès 2014.

Je vous y attends en grand nombre.

Lise Labelle, présidente

RÉGIMES DE RETRAITE : MYTHES ET RÉALITÉS



Les membres du Comité d'action sociopolitique se sont réunis le 16 octobre dernier. À l'ordre du jour, un sujet d'actualité, les régimes de retraite traité par deux invités: Frédéric Hanin, professeur et chercheur de l'Université Laval et Mario Labbé, conseiller à la CSQ.



Dans un premier temps, Monsieur Hanin a rappelé que dans une société salariale comme la nôtre, le revenu de retraite est basé sur quatre piliers: la pension de sécurité de la vieillesse (PSV), le régime des rentes du Québec (RRQ), les régimes complémentaires (RRE, RREGOP) et le régime enregistré d'épargne retraite (REER). Cette façon de fonctionner est actuellement remise en cause par diverses politiques gouvernementales: le report de la PSV de 65 à 67 ans, les changements au RRQ, la création d'un régime volontaire d'épargne retraite sans compter les attaques répétées contre les régimes de retraite à prestations déterminées et la promotion des régimes à cotisations déterminées.

Selon Frédéric Hanin, comprendre ce qu'impliquent ces deux modèles est important parce qu'on a souvent tendance à prendre pour acquis notre régime de retraite qui en est un à prestations déterminées alors qu'il faudrait s'en occuper si on ne veut pas que d'autres le fassent sans nécessairement prendre les intérêts des personnes retraitées.

Régimes à prestations déterminées:

Montant de la rente connu (2% du salaire de référence multiplié par le nombre d'années cotisées)

Rente garantie à vie

Les mauvais rendements ou les déficits n'ont aucun impact sur le montant des rentes.

Régimes à cotisations déterminées:

Montant de la rente inconnu qui variera selon les rendements obtenus sur les cotisations versées durant la carrière et les taux d'intérêt en vigueur au moment de la retraite d'où le danger de se retrouver avec une rente insuffisante malgré le versement de sommes importantes.

Semblable à un REER collectif

Les risques sont entièrement assumés par les personnes participantes.

Évidemment, nous repensons tous à une série d'articles parus dans le Journal de Montréal en novembre 2011, au dossier dans l'Actualité de février 2012, sans oublier le pamphlet d'Éric Duhaime «L'État contre les jeunes». Dans l'ensemble de ces textes, pour alarmer la population, on va même jusqu'à comparer le RREGOP avec les pires régimes de pensions municipaux (70% est assumé par l'employeur) et l'accuser d'endetter les générations futures en leur refilant la facture.

La présentation de Mario Labbé est venue contrer ces affirmations. Commençons par le RREGOP qui, dit-il, est un régime responsable qui n'est pas en difficulté financière, dans lequel les coûts sont partagés 50-50 entre les retraités et l'État employeur et qui a prévu une augmentation du taux de cotisation justement pour éviter de «pelleter en avant».

Quand on affirme que les contribuables paient pour la retraite du personnel de l'État, c'est faux. Notre rente faisait partie de la rémunération globale que nous recevions, c'est du salaire différé et, en plus, par nos impôts, on assume 13 % à la part du gouvernement à nos rentes.

Il a aussi précisé que de «parler de retraite dorée» est un mythe. En effet, le personnel de l'État avait un faramineux salaire moyen de 47 400 \$ en 2011, soit 1,9% de moins que le maximum des gains admissibles au RRQ et en 2010, la rente des personnes retraitées du RREGOP atteignait en moyenne 17 767 \$ par année.

Régime «chromé»! Un autre mythe dénoncé par Mario Labbé qui mentionne que ce régime n'est que partiellement indexé au coût de la vie. Ainsi, année après année, le pouvoir d'achat des personnes retraitées diminue.

Finalement, nous retenons que notre rente n'est pas un cadeau de l'État. Nous nous sommes payé une rente à même notre rémunération globale et l'État, notre employeur, qui devait contribuer à part égale, a souvent fait fi de ses obligations, créant ainsi une dette qu'il doit nous rembourser. N'oublions pas de le dire quand nous avons à défendre notre principale source de revenus.

Jean-Guy Roy, responsable du comité d'action sociopolitique
Gaétane Lebel-Fillion, co-responsable du comité d'action sociopolitique



L'AIDE EN HAÏTI PASSE PAR L'ÉKOLAJ

Depuis quelques années, nous faisons appel à votre générosité pour permettre à des enfants haïtiens d'être scolarisés. En Haïti, le matériel scolaire coûte de 50 \$ à 60 \$ au niveau primaire et plus de 100 \$ au niveau secondaire.

Le secteur a fait un don de 100 \$ au projet Ékolaj mais les dons individuels sont bienvenus car les besoins sont immenses.

Comme l'année dernière, vous êtes invité à envoyer une contribution au projet Ékolaj via le CISO (Centre international de solidarité ouvrière). Vous pouvez être certain que l'argent sera utilisé pour la scolarisation des enfants haïtiens. Notre collègue, Marie Marsolais, membre du secteur Anjou et du Comité d'action sociopolitique séjourne en Haïti à divers moments de l'année et peut nous donner un suivi au sujet des sommes envoyées par les membres de l'AREQ.



Vous devez libeller votre chèque à l'ordre de CISO, en indiquant que c'est pour le projet EKOLAJ en Haïti, et l'expédier à l'adresse suivante :



Centre international de solidarité ouvrière

565, boul. Crémazie Est Bureau 3500 Montréal (QC) H2M 2V6.

Au nom des enfants haïtiens, merci de votre générosité.

RÉPERTOIRE SÛREMENT INCOMPLET DES RABAIS POUR LES ÂÎNÉS

Il arrive que vieillir comporte certains avantages. Il faut bien quelques petites compensations... L'AREQ a négocié des rabais et avantages pour ses membres chez des détaillants comme Bétonel, Énergie Cardio, Rabais Campus, Via Rail, les Hôtels Gouverneur, les hôtels et suites Normandin, Comfort et Quality Inns, etc. Pour se prévaloir des rabais, il suffit de présenter sa carte de membre de l'AREQ.

Il existe aussi des rabais consentis uniquement à cause de l'âge. Plusieurs commerces ont adopté une politique de rabais offerts aux personnes de 55, 60 ou 65 ans, selon le cas. Cependant, ces politiques ne font pas toujours l'objet de promotion, sauf dans les magasins La Baie ou Zellers où le jour du rabais, des affiches disposées un peu partout nous le rappelle. Dans d'autres endroits, il faut être informé, et le moment venu, préciser à la personne qui est à la caisse que nous avons droit à un rabais en fonction de l'âge. J'ai fait une recherche à l'intention des membres qui n'ont pas d'ordinateur. Je suis consciente que c'est une liste qui est certainement incomplète; j'ai fait une brève recherche sur Google et je me suis servi de mes connaissances à ce sujet.

Les pharmacies



Certaines pharmacies offrent des rabais sur un ensemble de produits, sauf sur les médicaments d'ordonnance.

Jean Coutu:

10 % de rabais sur certaines catégories d'articles à prix régulier. Plus de renseignements disponibles en succursale.
(65ans et +)

Pharmaprix :

10 % de rabais pour les 65 ans et + avec la carte OPTIMUM qui permet d'accumuler des points.

Consommation courante



La Baie:

15% de réduction le premier mardi du mois. (60+)

Zellers:

10% de réduction le 1er lundi du mois. (55+)

Rona:

10% de réduction le premier mardi du mois. (60 ans)

Réno-Dépôt :

10% de réduction le premier mardi du mois. (60 ans)

Laura Secord:

15% de réduction le premier lundi du mois.

Archambault :

10 % de réduction tous les lundis pour les 65 ans et +

Renaud-Bray :

10 % de réduction tous les mercredis pour les 65 ans et +

Les salons de coiffure



Certains salons de coiffure offrent un rabais de 10 % au début de la semaine.

Les magasins d'alimentation



Livraison gratuite pour les aînés à certains jours de la semaine.

Cinéma



La plupart des cinémas offrent l'entrée à tarifs économiques pour les aînés. (65 ans)

Théâtre, concerts, spectacles



Les institutions culturelles, que ce soit les troupes de théâtre, la Place des Arts, la Maison symphonique, etc. offrent toutes des billets à prix réduit pour les personnes âgées. Il suffit de préciser que l'on veut des billets pour personnes âgées, au moment où l'on commande les billets.

Pour les voyages



Via Rail:

Économisez sur le tarif régulier de Via Rail tout au long de l'année. (60+)

Parcs Canada:

25% de réduction sur le prix d'entrée de tous les sites de Parc Canada. (65+)

Hôtel Best Western:

10% de réduction et plus dans plus de 4 000 hôtels Best Western. Le site est en anglais. (55+)

Hôtel Sandman:

Réduction à longueur d'année aux membres du programme 55 plus. (55+)

Choice Hotels:

10% de réduction dans cette chaîne d'hôtels américaine. (60+)

(inclus: Clarion, Comfort Inn, Comfort Suites, Quality, Sleep Inn, Econo Lodge, MainStay Suites, Rodeway Inn)

Days Inn:

Tarif préférentiel lors de votre réservation. (60+)

Hôtels Hilton:

Tarif préférentiel lors de votre réservation. (60+)

Hotel Howard Johnson:

Tarif préférentiel lors de votre réservation. (60+)

Hôtel Marriott:

15% de réduction. (62+)

Hôtel Radisson:

10 % de réduction. (60+)

Travelodge:

Tarif préférentiel lors de votre réservation. (60+)

Autocar Greyhound:

10% de réduction sur le tarif régulier. (62+)



Et maintenant, profitez bien de ces rabais pour vous rendre la vie plus agréable et faites-les connaître à vos amis aînés.

Lise Labelle

UN RAPPEL DU COMITÉ RÉGIONAL D'ACTION SOCIOPOLITIQUE

Voir Échos de l'Île de janvier, page 9, pour la description de l'activité concernant le coût des médicaments.

Date : le 4 avril 2013 de 13 h à 16 h

Lieu : 1200 Crémazie Est.

Coût : 5 \$ payable à l'entrée.

Jean-Guy Roy, responsable sectoriel au CASP

LES COÛTS DE LA SANTÉ ET LES PERSONNES ÂNÉES

Depuis quelques années, plusieurs « faiseurs d'opinion » de la génération des 40 et 50 ans ont exprimé des inquiétudes en regard de l'augmentation des coûts reliés à la santé et ont cherché à identifier les causes de cette augmentation. Ces gens ont tout de suite pensé que les personnes âgées étaient les responsables de cette explosion des coûts. Facile!... Les gens vivent plus longtemps, en vieillissant, ils sont malades plus souvent, prennent plus de médicaments, sont hospitalisés plus souvent... Ça y est! On a trouvé le coupable : le vieillissement de la population.

Vous avez sûrement lu ou entendu cela. Mais voici que nous disposons d'études sérieuses qui démontrent une réalité bien différente à celle qui est décrite par les détracteurs du vieillissement.

Selon le Dr Réjean Hébert, ministre de la Santé, les causes de l'augmentation des coûts de la santé sont, par ordre d'importance :

1. les médicaments,
2. les nouvelles technologies,
3. l'utilisation inappropriée de l'hôpital (causée par l'absence de soins de 1^{re} ligne et de soins à domicile),
4. la privatisation de certains soins qui engendre un coût plus élevé,
5. le vieillissement de la population.



Le vieillissement de la population se classe en cinquième lieu. D'ailleurs, nous sommes les exemples vivants que le fait de vieillir ne fait pas de nous des grabataires, ni de grands consommateurs de médicaments.

Pour Luc Godbout, directeur du Département de fiscalité de l'Université de Sherbrooke, qui a analysé l'augmentation de coûts de santé avec un groupe de chercheurs, les causes, toujours par ordre d'importance, sont :

1. les médicaments
2. l'immobilisation,
3. la rémunération des médecins
4. les nouvelles technologies
5. la consommation de services augmentée par tous les groupes d'âges.

François Béland, professeur titulaire au Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal affirme que quel que soit l'âge du décès, les statistiques démontrent que ce sont les deux dernières années de vie d'une personne qui coûtent le plus cher au système de santé. C'est aussi vrai pour la personne qui décède à 45 ans que pour celle qui meurt à 85 ans.

Entre les mythes qui circulent sur ce sujet et la réalité, vous pouvez constater qu'il y a un monde de différences. C'est pourquoi l'AREQ s'est donné le mandat de déboulonner ces mythes et que la région de Montréal a consacré une bonne partie de la Rencontre régionale à laquelle ont participé les membres du Conseil sectoriel et les responsables des comités. Et voilà pourquoi je vous transmets des informations pertinentes sur l'augmentation des coûts reliés à la santé, afin que, dans votre milieu, vous disposiez d'arguments pour réfuter toutes les faussetés que vous pourriez entendre.

Lise Labelle



FORAGE DE PUIITS DE PÉTROLE EN GASPÉSIE

J'ai entendu au téléjournal que la ville de Gaspé devait subir une intervention de forage d'un puits de pétrole dès lundi, 14 janvier 2013. La ville a demandé à la Cie Pétrolia, le droit de consulter sa population; cela lui fut refusé. Ne sachant comment se défendre contre cette agression, le maire a convoqué les échevins. Le conseil municipal a alors voté une loi réclamant le droit à l'eau potable pour leur municipalité en espérant que la pétrolière ne leur « passera pas sur le corps. » Finalement, suite à l'adoption de cette loi, Pétrolia ne peut plus forer à Gaspé.

Est-ce possible que cet appétit insatiable de pétrole empêche ceux qui en veulent toujours plus de se préoccuper de la protection de l'eau potable pour la population environnante? Extraire du pétrole à coup sûr pour le bénéfice d'actionnaires qui en demandent toujours plus, ou encore pour le bénéfice de dirigeants qui exigent des salaires toujours plus élevés, est leur seul objectif. Le capitalisme sauvage vise-t-il la contamination de toutes les eaux potables de la planète? Et quand elles seront toutes contaminées, qu'arrivera-t-il à l'être humain? C'est à se demander si on ne vise pas la disparition de l'espèce le plus vite possible.



Et ces travailleurs de la destruction qui pensent s'en sauver en allant un peu plus loin de chez eux seront aussi rejoints par une eau impropre à la consommation humaine. Nous n'avons qu'une planète et c'est ensemble qu'il nous faut réfléchir parce que nos actions ont des effets sur notre survie et celles de milliards d'êtres humains aujourd'hui et demain.

Nous vous invitons à venir en discuter, lors du Jour de la Terre, avec le Dr Pierre Gosselin. Le Dr Gosselin est le directeur du Groupe Santé et Environnement à l'Institut national de santé publique du Québec. Ce chercheur se préoccupe des changements climatiques, de la qualité de l'air, de la pollution de l'eau et de leurs impacts sur notre santé.

Inscrivez cette activité à votre agenda et venez nombreux célébrer la Terre.



**L'activité du Jour de la Terre aura lieu
le lundi 22 avril 2013
de 13 h à 15 h 45
au CFACQ
1200 Crémazie, Est Montréal**

Conférencier invité : Dr Pierre Gosselin



Monique Lalonde-Hazel, responsable du dossier Environnement
450 689-0351
hist@point-net.com

LES ANNIVERSAIRES À AHUNTSIC-OUEST

En 1998, il existait une tradition qui consistait à faire parvenir une carte de souhaits d'anniversaire aux membres de 80 ans et plus. Le Comité directeur de l'époque, sous la présidence de Marie Martin, prit alors la décision de bonifier cette tradition en l'appliquant à tous les membres. Depuis quatorze ans, chaque membre reçoit des souhaits de la part du Conseil sectoriel, à son anniversaire.



Pour réaliser ce projet, il nous fallait des cartes et des bénévoles qui se chargent de l'envoi de ces cartes au moment opportun. Nous avons connu des débuts modestes. J'avais, et j'ai toujours, une amie infirmière aux multiples talents en arts visuels. Huile, aquarelle, céramique, émail sur cuivre, peinture sur porcelaine, faisaient partie de sa palette de talents; elle avait créé plusieurs œuvres fort jolies. Durant les premières années, ce sont ses œuvres qu'elle m'avait autorisée à reproduire et j'y ajoutais des vœux.

Par la suite, j'ai acheté des tableaux de Michelle Galaise qui m'autorisait aussi à photographier son tableau et à en faire une carte. Le tableau faisait ensuite l'objet d'un tirage au dîner de Noël. Par la suite, un Comité des arts visuels a été créé et le Conseil sectoriel décida d'organiser une exposition à la fin de chaque année. Le tableau « Coup de cœur » de cette exposition devient le modèle de la carte de l'année. Cette façon de faire connaît un tel succès qu'elle a été reprise par d'autres secteurs.

Pour l'expédition, il nous fallait des bénévoles car les membres du Conseil sectoriel ont d'autres responsabilités à assumer. Durant les premières années, ce sont Denyse Leclerc et Suzanne Laganière qui se chargeaient de l'envoi. Lorsque cette dernière nous informa qu'elle ne pouvait plus remplir cette tâche, nous avons offert à Denyse de lui adjoindre une autre personne. Elle refusa en affirmant que c'était sa façon à elle d'être présente dans le secteur malgré le fait qu'elle ne puisse participer à nos activités. Ainsi, depuis une dizaine d'années, Denyse Leclerc travaille dans l'ombre, à l'expédition des cartes pour souligner l'anniversaire de naissance de chacune et chacun de nous. En votre nom, je tenais à lui rendre hommage et à la remercier pour sa contribution à la vie de notre secteur.

Lise Labelle, présidente

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SECTEUR AHUNTSIC-OUEST

Projet d'ordre du jour pour de l'Assemblée générale sectorielle

1. Mot de bienvenue de la personne présidente du secteur.
2. Élection d'une personne présidente d'assemblée. Cette personne doit obligatoirement être membre de l'AREQ. Vote d'adoption
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour. Vote d'adoption
4. Message de la personne présidente d'élection quant à la limite pour remettre sa candidature.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2012. Vote d'adoption proposé et appuyé par des membres qui étaient présents.
6. Rapports
 - 6.1 Rapport des activités réalisées en relation avec le plan d'action sectoriel.
 - 6.2 Rapport de la personne présidente.
 - 6.3 Rapport des personnes responsables sectorielles des différents comités régionaux sur ce qu'elles ont

accompli dans le secteur.

Vote de réception de l'ensemble de ces rapports.

7. Présentation des états financiers. Vote de réception des états financiers.

8. Plan d'action : présentation et discussion. Vote d'adoption du plan d'action.

9. Présentation des prévisions budgétaires . Vote d'adoption des prévisions budgétaires.

10. Questions diverses. Possibilité qu'il y ait vote si une ou des propositions dûment appuyée(s) sont présentées.

11. ÉLECTION

11.1 Formation d'un comité d'élection.

Vote

11.2.1 Présentation des candidatures par la personne présidente d'élection au poste de 1re vice-présidence ou proclamation d'élection selon le cas.

Possibilité de vote.

11.2.2 Élection au poste de la trésorerie.

11.2.3 Élection au poste de 1er ou 1re conseiller ou conseillère.

11.2.4 Élection d'une personne au secrétariat, pour un mandat d'un an.

11.3 Élection des personnes habilitées à signer les chèques. (La personne présidente, celle qui est responsable de la trésorerie et une troisième personne). Vote

12. Choix et élection des 5 délégués et de 3 substituts au congrès de 2014, en tenant compte de l'article 4.01 des Statuts qui prévoit 1 délégué par 100 membres dont deux membres du Conseil sectoriel soit la personne présidente et un autre membre du CS élu par l'AGS.

13. Mot de la personne qui représente le Conseil exécutif régional.

14. Mot de la personne présidente sectorielle.

15. Levée de l'assemblée.

Lise Labelle, présidente

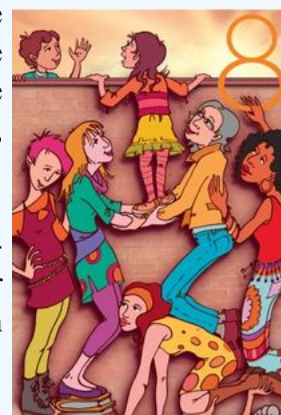
JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Chaque année, le 8 mars, le Comité de la condition des femmes de la région de Montréal propose un dessert-causerie pour souligner les progrès réalisés par les femmes et faire le point sur ce qu'il reste à faire pour que l'égalité en droit soit aussi une égalité de fait. 2013 ne fait pas exception. Le CCF invite donc toutes les femmes de l'AREQ-Montréal ainsi que les hommes qui les aiment à compter de 12 h 30 afin de goûter aux desserts préparés par les membres du comité et d'être fin prêts pour la conférence de Madame Fernande Ménard qui traitera de la santé mentale des femmes. Femme d'expérience, Fernande Ménard s'est beaucoup investie auprès de femmes en détresse psychologique et a beaucoup réfléchi sur ce sujet. Dans une perspective féministe, elle nous partagera le fruit de ses réflexions.

L'activité a lieu au CFACQ, 1200 Crémazie Est, un peu à l'est de Christophe-Colomb. Si vous arrivez du Nord, il faut venir par Saint-Hubert car on ne peut tourner à gauche à Christophe-Colomb. Coût : 5 \$. Inscription auprès de Denise Baillargeon au 514 323-8744 ou denbail@videotron.ca.

C'est un rendez-vous!

Lise Labelle



Le Collectif 8 mars, Huguette

Latulippe/Promotion inc.

Illustration: Geneviève Guénette

DÎNER DE NOËL 2012



AREQ
CSQ



UNE FORCE
POUR LA SOCIÉTÉ